

Augmentation du nombre de demandeurs d'asile en septembre dans le canton

Extension du centre d'accueil de Fontainemelon à Evologia

Pour faire face à la hausse du nombre d'arrivées de requérants d'asile en Suisse et dans le canton de Neuchâtel au mois de septembre (+ 18%) et afin de désengorger les deux centres d'accueil de Couvet, Fontainemelon ainsi que l'abri PC du Bois Jean-Droz à la Chaux-de-Fonds, le Service des migrations (SMIG) en collaboration avec Evologia, a décidé la semaine dernière de louer 17 lits dans les bâtiments de l'école des métiers de la Terre et de la Nature (EMTN) à Cernier, cette structure étant momentanément inoccupée. Cette solution transitoire doit permettre de libérer des places dans le centre de premier accueil de Fontainemelon dont la capacité d'occupation est maximale. Pour répondre à cette problématique, l'objectif demeure la mise sur pied d'une structure d'accueil pérenne pour le canton dans les mois à venir.

Afin d'anticiper un éventuel afflux et pour désengorger les centres d'accueil actuellement saturés, le Service des migrations (SMIG) a souhaité examiner toutes les possibilités d'hébergement provisoire au début du mois d'octobre. Le directeur d'Evologia a ainsi proposé de louer au SMIG des dortoirs situés dans les bâtiments de l'EMTN à Cernier.

Cette solution a permis au SMIG de libérer 17 places au centre d'accueil de la Ferme Matile à Fontainemelon, sachant que les pensionnaires ne font que dormir à Evologia. Le reste de la journée, ils séjournent au Centre d'accueil de Fontainemelon. Parallèlement, les collaborateurs du SMIG s'efforcent d'augmenter la cadence des transferts du premier vers le second accueil, c'est-à-dire de rechercher des appartements pour y loger des requérants d'asile.

Cette décision s'inscrit dans la volonté du Département de l'économie (DEC) et du SMIG de trouver des solutions pour faire face à l'augmentation quotidienne des requérants (pour mémoire, le canton de Neuchâtel doit héberger 2,4% des requérants qui arrivent en Suisse). Le DEC tient aussi à souligner l'excellente collaboration avec Evologia et la qualité de l'accueil offert par le Conseil communal de Cernier à cette solution provisoire. Le regroupement des requérants dans une structure pérenne reste toutefois un objectif que le DEC poursuit et qu'il espère voir se concrétiser rapidement.

Pour de plus amples renseignements:

Thierry Grosjean, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie, tél. 032 889 48 00.

Serge Gamma, chef du Service des migrations, tél 032 889 63 09

Neuchâtel, le 21 octobre 2011